



Divorce avec bien immobilier

Par **sandye15**, le **13/10/2010** à **13:24**

Bonjour,

Je pense que mon sujet a déjà été traité, mais j'ai besoin de savoir nous voulons divorcer, nous venons d'acheter une maison (familiale de mon côté) qu'elle solution j'ai pour pouvoir garder ma maison ?

Par **Domil**, le **13/10/2010** à **13:37**

ça veut dire quoi "familial de mon côté" ?

Régime matrimonial ?

Crédit ?

Par **sandye15**, le **13/10/2010** à **13:48**

C'est la maison où j'ai grandi de mes parents quoi.

Régime de la communauté.

Oui crédit qui débute ce mois-ci, car nous sommes propriétaires depuis le 25 septembre donc pas encore de mensualité en commun.

En fait ce que je voudrais savoir c'est comme on vient d'acheter, avec un arrangement à l'amiable, si je peux garder la maison sans rien lui devoir ou très peu (exemple la moitié de notre 1^{ère} mensualité)?

Par **Domil**, le **13/10/2010** à **14:30**

et vous attendez de prendre un crédit et d'acheter une maison pour divorcer ... tout pour dépenser un max.

La maison a été achetée à qui ? au prix normal ? Vous en aviez déjà une part ?

Sinon, il a en la moitié donc il faut d'abord qu'il accepte de vous la vendre (voir le prix. Si vous l'avez payé en dessous du prix du marché, vous allez devoir racheter sa part au prix du marché). Ensuite, vous devez lui payer la moitié de la maison (si elle est commune à 100%). ça peut se faire de différentes manières

1) vous lui versez (valeur vénale de la maison - crédit restant à rembourser)/2 et vous reprenez le crédit totalement sur votre tête (si la banque accepte)

2) vous lui versez la moitié de la valeur vénale, il rembourse, avec, la moitié du crédit (et garde le reliquat). Vous faites un autre crédit, vous remboursez l'autre moitié du crédit commun.

S'il doit une prestation compensatoire, elle peut avoir la forme de part dans la maison.

Par **sandye15**, le **13/10/2010** à **16:07**

Non simplement que Mr n'a pas eu le courage de me dire avant que l'on achète et que l'on signe l'emprunt qu'il me trompait, hé oui...